

Séance du 04/04/2023

**NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 16

Présents : 11

Nombre de suffrages : 11

Date de convocation  
29/03/2023

Date d'affichage  
29/03/2023

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

11/04/2023

et publication du :

11/04/2023

L'an deux mil vingt-trois, le quatre avril à dix-huit heures et trente minutes, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. SOLLER Jean-Luc.

**Etaient présents :**

M. SOLLER Jean-Luc, M. BATAILLON Alban, Mme BREBANT Laurence, M. DUBOIS Stéphane, M. ERTUGRUL Ali, M. GAILLARD Hervé, M. IMBERT Alain, M. PARANT Maurice, M. PATIN Julien, M. SIMONNET Jean-Louis.

**Procuration(s) :**

M. TIRQUIT Sylvain représentant M. CHAUMATTE Frédéric

**Etai(ent) absent(s) :**

M. GAUTIER Michaël, M. MOULIN Louis, M. MOULIN Maxime, M. SANIAL Bernard

**Etai(ent) excusé(s) :**

M. CHAUMATTE Frédéric, Mme VIROT Fabienne

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. PATIN Julien

**Objet : Marché à bons de commande 2023-2026: appel d'offres bureaux d'étude**

Le Président explique que pour pouvoir engager des travaux, la collectivité a besoin d'un bureau d'étude. Il propose de lancer un appel d'offres afin d'obtenir une assistance pour un marché à bons de commande sur 3 années.

**Après en avoir délibéré, le Conseil syndical, décide à l'unanimité**

- d'autoriser le Président à solliciter plusieurs bureaux d'étude pour le lancer un marché à bons de commande de 2023 à 2026.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à LOSNE

